

New

Lead AI Risk Manager, certification PECB

Maîtriser la gestion des risques liés à l'intelligence artificielle et mettre en oeuvre une gouvernance de l'IA conforme aux bonnes pratiques

 Présentiel ou en classe à distance



5 jours (35 h)

Prix inter : 3.990,00 € HT
Forfait intra : 26.550,00 € HT

Réf.: IA612

Formation officielle



La certification **Lead AI Risk Manager, certification PECB** valide une expertise avancée en **management des risques liés à l'intelligence artificielle**. Elle couvre l'identification, l'évaluation, le traitement et la gouvernance des risques IA en s'appuyant sur des référentiels reconnus tels que le **NIST AI Risk Management Framework** et l'**EU AI Act**. Elle constitue une référence pour les professionnels souhaitant mettre en oeuvre une **IA responsable**, conforme aux exigences réglementaires et aux bonnes pratiques de gouvernance.

A qui s'adresse cette formation ?



Pour qui

- Data scientists, data engineers, développeurs IA
- Responsables de la gestion des risques, de la sécurité ou de la conformité
- Professionnels de l'IT, de la cybersécurité et de la sécurité des systèmes d'information
- Juristes et experts de la conformité travaillant notamment sur l'AI Act, le RGPD et l'éthique de l'IA
- Chefs de projet IA et responsables de programmes d'intelligence artificielle
- Managers, dirigeants et décideurs participant à la définition ou à la mise en oeuvre d'une stratégie IA responsable



Prérequis

- Comprendre les concepts fondamentaux de l'IA
- Avoir des notions de gestion des risques
- **Disposez-vous des connaissances nécessaires pour suivre cette formation ? Testez-vous !**

Programme

1 - Normes et cadres internationaux applicables à l'intelligence artificielle

- Présentation du cadre gestion des risques liés à l'intelligence artificielle (AI RMF) du NIST
- Présentation de la norme ISO/IEC 42001 relative aux systèmes de management de l'intelligence artificielle

- Principes et terminologie de l'intelligence artificielle selon la norme ISO/IEC 22989
- Management des risques liés à l'IA selon la norme ISO/IEC 23894
- Principes généraux du management du risque selon la norme ISO 31000
- Gestion des risques liés à la sécurité de l'information selon la norme ISO/IEC 27005
- Présentation d'autres cadres et référentiels applicables à l'intelligence artificielle

2 - Lois et réglementations relatives à l'IA dans le monde

- Réglementation et supervision de l'intelligence artificielle dans l'Union européenne
- Enjeux d'harmonisation internationale des réglementations relatives à l'IA
- Règlement général sur la protection des données RGPD
- Approche réglementaire et supervision de l'IA au Royaume-Uni
- Réglementation et supervision de l'IA aux États-Unis
- Approches de supervision de l'intelligence artificielle en Asie
- Supervision de l'IA en Afrique et en Amérique latine
- Cadres réglementaires applicables en Australie et en Nouvelle-Zélande

3 - Comprendre les risques, les impacts et les préjudices liés à l'IA

- Définition et principes de l'intelligence artificielle
- Compréhension de la notion de risque
- Identification des risques propres aux systèmes d'IA
- Présentation des différentes composantes d'un système d'intelligence artificielle
- Principes fondamentaux d'une IA responsable
- Identification des principales sources de risques liés à l'IA
- Compréhension des impacts et des préjudices potentiels
- Bénéfices d'une démarche structurée de gestion des risques liés à l'intelligence artificielle

4 - Cycle de vie des systèmes d'intelligence artificielle

- Présentation des différentes étapes du cycle de vie de l'IA
- Identification des risques à chaque étape du cycle de vie
- Prise en compte des risques depuis la conception jusqu'au déploiement et à l'exploitation du système d'IA

5 - Programme de gestion des risques liés à l'IA

- Définition d'un programme de gestion des risques liés à l'intelligence artificielle
- Mise en place des contrôles nécessaires au sein du programme
- Construction d'un cadre de gestion des risques liés à l'IA
- Application de l'approche de mise en oeuvre proposée
- Articulation du programme avec les processus de gouvernance de l'organisation

6 - Contexte organisationnel et gouvernance des risques liés à l'IA

- Mise en place de structures de gouvernance adaptées
- Définition du périmètre et des limites des systèmes d'intelligence artificielle
- Réalisation d'une analyse des écarts
- Définition du contexte interne et externe de l'organisation
- Élaboration des critères d'évaluation des risques liés à l'IA
- Identification des acteurs intervenant dans les dimensions clés des systèmes d'IA
- Définition des rôles et des responsabilités en matière de gouvernance des risques

7 - Cartographie et identification des risques liés à l'IA

- Mise en oeuvre d'un processus d'identification des risques
- Constitution d'un inventaire des actifs liés à l'intelligence artificielle
- Identification des sources de risques propres aux systèmes d'IA
- Identification des événements, scénarios et conséquences potentiels
- Désignation des responsables des risques liés à l'IA
- Élaboration d'une cartographie des risques liés à l'intelligence artificielle

8 - Analyse des risques liés à l'IA

- Présentation des approches d'analyse des risques liés à l'IA
- Définition et utilisation des indicateurs d'analyse
- Estimation de la probabilité de survenue des événements à risque
- Évaluation de l'impact potentiel des risques liés à l'IA
- Détermination du niveau de risque
- Documentation des résultats de l'analyse

9 - Traitement des risques liés à l'intelligence artificielle

- Traitement des risques liés à l'IA et articulation avec la fonction de gestion
- Mise en place de pratiques d'accompagnement et d'une évaluation continue

- Hiérarchisation des risques documentés
- Sélection des stratégies de traitement des risques
- Organisation des activités de traitement après le déploiement des systèmes d'IA
- Élaboration d'un plan de traitement des risques
- Définition des contrôles nécessaires à la mise en oeuvre des stratégies retenues
- Évaluation de l'efficacité des contrôles appliqués

10 - Surveillance et reporting des risques liés à l'IA

- Mise en place de la surveillance des risques et de la fonction de mesure
- Gouvernance du processus de gestion des risques liés à l'intelligence artificielle
- Définition des composantes du dispositif de surveillance
- Classification des risques et identification des actions recommandées
- Définition des indicateurs de performance
- Gestion des niveaux d'accès aux informations de surveillance
- Enregistrement, documentation et reporting des risques
- Capitalisation sur les incidents et les enseignements tirés

11 - Formation et sensibilisation aux risques liés à l'IA

- Conception d'une formation consacrée à la gestion des risques liés à l'intelligence artificielle
- Développement des compétences et des ressources humaines
- Identification des besoins de montée en compétences
- Définition du format et de la structure du programme de développement des compétences
- Sensibilisation des parties prenantes aux risques et aux usages responsables de l'IA
- Évaluation des résultats et de l'efficacité des actions de formation

12 - Optimisation et évaluation de la performance du management des risques liés à l'IA

- Suivi et revue du processus de gestion des risques
- Évaluation de la performance du dispositif de management des risques liés à l'IA
- Réalisation d'un audit interne
- Identification des écarts et des possibilités d'amélioration
- Mise en oeuvre d'une démarche d'amélioration continue

13 - Passage de l'examen PECB® Lead AI Risk Manager

- L'examen de certification se déroule en ligne après la formation
- Préparation et inscription :
 - Révision des principaux concepts couverts par la certification
 - Envoi d'un voucher permettant de passer l'examen à l'issue de la formation
 - Création par chaque participant de son profil sur la plateforme PECB
 - Sélection d'un créneau d'examen après validation du profil
 - Téléchargement de l'application PECB Exams
 - Connexion obligatoire à la plateforme 30 minutes avant le début de l'épreuve

14 - Examen de certification

- Examen de certification en anglais
- Durée de l'examen : 3 heures
- Domaines couverts par la certification :
 - **Domaine 1** : Principes, concepts et réglementations relatifs aux risques liés à l'intelligence artificielle
 - **Domaine 2** : Programme et gouvernance du management des risques liés à l'IA
 - **Domaine 3** : Identification et analyse des risques liés à l'IA
 - **Domaine 4** : Evaluation, traitement et surveillance des risques liés à l'IA
 - **Domaine 5** : Apprentissage organisationnel et amélioration des performances



Les objectifs de la formation

- Expliquer les fondamentaux du management des risques liés à l'intelligence artificielle, notamment les concepts, les approches et les techniques d'identification, d'évaluation et d'atténuation
- Identifier, analyser, évaluer et traiter les risques associés aux systèmes d'IA, notamment les biais algorithmiques, les vulnérabilités de sécurité, le manque de transparence et les enjeux éthiques
- Élaborer et mettre en oeuvre des stratégies d'atténuation des risques et des mesures de réponse aux incidents afin de traiter les menaces et les vulnérabilités propres à l'IA
- Appliquer des cadres reconnus de management des risques liés à l'IA, notamment le NIST AI Risk Management Framework et l'AI Act européen, afin d'assurer la gouvernance, la conformité réglementaire et une utilisation éthique et responsable de l'intelligence artificielle



Evaluation

- Pendant la formation, le formateur évalue la progression pédagogique des participants via des QCM, des mises en situation et des travaux pratiques. Les participants passent un test de positionnement avant et après la formation pour valider leurs compétences acquises.



Les points forts de la formation

- Un programme étudié pour permettre aux participants de préparer le passage de la certification (compris dans le prix de la formation)
- Cette formation prépare à la certification PECB Certified Lead AI Risk Manager et inclus le voucher pour passer l'examen
- Une attestation de fin de formation, correspondant à 31 crédits CPD (Continuing Professional Development), est délivrée aux participants ayant suivi la formation



Dates et villes 2026 - Référence IA612



Dernières places disponibles



Session garantie

A distance

du 23 nov. au 27 nov.

du 14 déc. au 18 déc.

Paris

du 23 nov. au 27 nov.

du 14 déc. au 18 déc.